

TVM¹ ET ZAC DES FACULTÉS : LE DÉBAT CONFISQUÉ

De plus en plus nombreux, les observateurs de la vie municipale saint-maurienne constatent une véritable **confiscation du pouvoir et du débat** par le triste duo Beaumont-Thonus, qui s'appuie en mairie sur une majorité aussi docile que muette et à la ville sur une clientèle d'obligés aux ordres.

Cette constante vient d'être confirmée avec éclat (!) lors de deux réunions publiques récentes, lesquelles constituent **un contre-exemple inimaginable et scandaleux** de ce que doit être la vie démocratique d'une collectivité.

Ce sont d'une part la réunion de concertation proposée par le STIF², le 22 mai 2006 sur le projet de prolongement du TVM vers l'est, d'autre part celle initiée le 12 juin par la majorité sur la modification du Plan d'Occupation du Sol (POS), suite à la décision préfectorale de lancer un Projet d'Intérêt Général (PIG) sur la ZAC des Facultés (cf p. 3), notamment pour pallier la carence municipale en matière de logements sociaux.

Ces deux réunions ont été soigneusement " préparées " par la majorité municipale : salle occupée très tôt -pour en écarter les " mauvais esprits "- par une clientèle chauffée à blanc, prise de parole " coordonnée " de responsables d'associations proches, huées diverses etc., tous criant leur vindicte aux responsables extérieurs venus écouter et informer, ou aux citoyens osant exprimer un avis différent.

Ces deux événements témoignent de l'**embrigadement** de certains Saint-Mauriens.

C'est le chant du ... cygne d'un système de pouvoir personnel en fin de règne. Le déroulement de ces manifestations s'inscrit spectaculairement à rebours de l'évolution généralement constatée ailleurs vers **la démocratie participative** (cf p. 3), qui favorise l'intervention active des citoyens dans la vie de la cité.

Plutôt que d'exciter l'assemblée par leurs discours enflammés, toutes écharpes tricolores dehors, des élus vraiment responsables, travaillant dans un esprit de démocratie participative, auraient dû :

1/ **calmer le jeu** pour permettre à tous de s'écouter et de se parler,

2/ proposer aux citoyens une information digne de ce nom à travers **une exposition** (pas dans un Mairie-bus), et la consultation **des études** sous-tendant ces projets, éventuellement sur Internet

3/ faciliter l'expression de chacun par un travail préalable **en petits groupes**,

4/ **associer les forces politiques représentatives et la société civile** à l'organisation des réunions.

Nous préconisons cette méthode, conforme à la fois à nos valeurs démocratiques, à la modernité et à l'efficacité collective, ... après **l'éviction en 2008 de l'actuelle majorité municipale**.

Claude Karr

¹ TransVal de Marne

² Syndicat des transports de l'Île de France, placé sous l'autorité de la Région.



Juin 2006

Vous en avez assez de subir les conséquences inacceptables de la politique de Villepin-Sarkozy ?

AGISSEZ !

Adhérez au Parti Socialiste, pour :

**Participer à des actions concrètes, prendre part aux débats d'idées
Préparer activement les prochaines échéances électorales**

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste : Nom Prénom
Adresse Code postal
Ville Téléphone mél.....

À renvoyer à : Parti Socialiste BP 371 - 94103 Saint-Maur Cedex

Pour nous contacter : mél : stmaur94.socialiste@free.fr Tél. : 01 48 89 41 27

Ambiance habituelle aux conseils municipaux des 22 et 29 juin 2006 : Injures, mauvaise foi, surdit  selective, postures th atrales, digressions et sourires convenus de la " majorit  municipale " (29 % des suffrages en 2001) sabotent un moment fort de la vie locale, la s ance du Conseil Municipal. De ce "spectacle",  mergent quelques "mauvais coups".

On brade une propri t  municipale bien situ e pour boucher les trous du budget

Achet  686 000   ( quivalent 1991), un terrain (827 m²) de la ZAC de La Louvi re, d'abord r serv    des  quipements publics pour ses nouveaux habitants est mis   prix 573 000   (belle plus-value !).

Bien situ  au centre de la ville, ce terrain proche de la gare RER, aurait pu accueillir des  quipements collectifs vitaux...Quelle concertation d mocratique en a d cid  autrement ?

Renflouant   court terme les caisses municipales, cette d cision est prise malgr  la vive opposition de nos repr sentants (liste " Travaillons pour Saint-Maur¹") ainsi que des listes de droite de MM Plagnol et Vincens, soit 16 voix contre, 1 abstention sur 49.

Des logements en accession   la propri t  pour les jeunes saint-mauriens ?

Le PS a toujours plaid  pour le logement des jeunes   Saint-Maur, mais estime discriminatoire d'encourager l'achat plut t que la location et de r server ces logements aux seuls jeunes Saint-Mauriens, clause probablement anti-constitutionnelle. Un certificat de naissance   Saint

Maur sera-t-il exig  ? Mesure vot e apr s un d bat-flou par 32 pour, 4 contre (" Travaillons pour Saint-Maur "), 13 abstentions.

Ne g chons pas l'Am nagement du secteur des Facult s, derni re r serve fonci re de la ville !

Le projet de modification du POS sur la ZAC des Facult s, que le maire a d cid  de transformer en jardin public, vise   contrer le Projet d'Int r t G n ral (PIG) du pr fet du Val de Marne (voir p 3).

Apr s un long dialogue de sourds, la " majorit  " repousse le PIG. Les listes Plagnol et Vincens, d chir es entre appartenance au pouvoir UMP et pr occupations  lectorales municipales, courageusement, ne prennent pas part au vote, malgr  leur d saccord avec le maire.

Ordures m nag res : votez, il n'y a rien   voir !

Le rapport 2005 est remis en s ance, excluant ainsi tout d bat de fond.

Nos conseillers expriment l'exasp ration des Saint-Mauriens : collecte moyen geuse (sacs plastiques  ventr s), absence de tri, opacit  des co ts, auto-satisfaction municipale d'un taux de recyclage " bidon ". En revanche, mutisme quant aux projets de fourniture de sacs plastiques normalis s plus solides et de ramassage des d chets verts. Des projets toujours   l' tude depuis 7 ans ! A quand la th se universitaire ?

¹Liste PS, PC + associations. Elus : PS : M.Haberstrau, M. Roland, Ph. Rosaire. PC : G. Deloche

D cisions et informations diverses :

Eau et assainissement : rapport 2005,  galement remis en s ance ! 5,5 millions de m³ distribu s, au prix de 1,3  /m³ (+12%/2005). Bonne qualit  de l'eau annonc e, devant permettre d' conomiser les eaux " commerciales ".

Reconstruction de chauss es : Co t : 3,2 M . Des am nagements pour la circulation des cyclistes ont-ils  t  pr vus (marquage au sol par exemple) ? Plus de 1000  l ves, mais aussi des adultes, y p dalent quotidiennement. Nous r clamons depuis des ann es l'am nagement et la rationalisation de la circulation.

Bonne d cision, unanime : vente du 35 Bd de Cr teil   l'association Prolog-UES, pour y construire 4 logements d'insertion, mais apr s 10 ann es de r tention de ce b timent mur  !

Aussi : cr ation d'un pas de tir au centre Brossolette, poursuite des travaux   la Villa Bouri res (parc de l'Abbaye) et du remplacement de canalisations d'eau en plomb.

Saint-Mauriens, assistez aux s ances du Conseil Municipal ! Venez constater l'ambiance qui y r gne, c'est une " surprise " garantie !

Elisabeth Bouffard-Savary

AMENAGEMENT DES TERRAINS DE LA ZAC DES FACULTES

Situation : Il s'agit d'un terrain vacant d'une superficie 6,6 hectares (66 000 m²) appartenant à 47% à l'Etat, à 31% à la commune et 22% à la SNCF, situé à La Varenne.

<i>Que veut la municipalité ?</i>	<i>Que veut le Préfet ?</i>	<i>Que voulons-nous ?</i>
<p>" Un aménagement à caractère village " (sic) :</p> <ul style="list-style-type: none">- " des équipements publics (reconstruction du collège Pissarro en accord avec l'Education Nationale, gymnase...);- un vaste espace vert ;- des aménagements de loisirs ;- de l'activité commerciale " <p>Pour " nous protéger contre les choix d'urbanisme imposés, incompatibles avec notre cadre de vie ".</p> <p><i>Extraits du tract municipal du 6 juin 2006</i></p>	<p>Un Projet d'Intérêt Général (PIG) comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">- 58 000 m² de logements (700 logements dont 50% en accession à la propriété, 25% logements familiaux aidés, 25% résidences étudiantes) ;- 8 000 m² de bureaux ;- 8 200 m² pour le Collège Pissarro ;- 2 500 m² pour le gymnase ;- 14 000 m² à définir dont 10 000 m² d'espaces verts. <p><i>" http://www.val-de-marne.pref.gouv.fr "</i></p>	<p>Un projet qui répond aux besoins des Saint-Mauriens :</p> <ul style="list-style-type: none">- des équipements scolaires, sportifs et culturels, actuellement insuffisants pour Pissarro ;- la création d'emplois et de ressources budgétaires en remplacement de celles apportées par Franprix et d'autres entreprises ;- des logements sociaux disséminés ; l'ensemble dans un environnement mis en valeur ;- SURTOUT, un projet librement débattu avec l'ensemble des Saint-Mauriens et leurs représentants, de manière constructive, dans une démarche d'ouverture.

TRANS-VAL DE MARNE (TVM)

Situation : Le TVM est un autobus circulant en site propre d'Antony à Saint-Maur Créteil. Le prolongement vers l'Est est inscrit au Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006. Le parcours dans Saint-Maur est de 800 mètres. Ce projet est co-piloté par trois maîtres d'ouvrage : le Conseil général du Val-de-Marne, la Direction départementale de l'équipement du Val-de-Marne et la RATP.

<i>Que veut la municipalité ?</i>	<i>Que proposent les maîtres d'ouvrage ?</i>	<i>Que voulons-nous ?</i>
<p>Elle refuse le prolongement du TVM (par le Vieux St Maur, Pont du Petit Parc), sous prétexte que sa mise en service ne serait qu'un préalable au " transpercement " de la ville pour y faire passer un TVM en site propre. Elle réclame un autre tracé, via Joinville (N 186).</p> <p><i>" Des Villages dans la Ville " n° spécial Mai 2006</i></p>	<p>Le projet actuel " TVM Est ", après avoir " bénéficié " de maintes adaptations dans l'objectif de " satisfaire " aux exigences saint-mauriennes, est un bus standard empruntant successivement la rue des Remises/Ave Desgenettes, Bd Rabelais et rue de la Libération, le tout sur un parcours de 800 mètres.</p> <p><i>" http://www.extension-reseau.ratp.fe "</i></p>	<p>Ce projet répond à une demande de déplacements de banlieue à banlieue, évitant Paris, et permet d'économiser du temps, de réduire la pollution ; il correspond à une réelle demande sociale.</p> <p><i>Les socialistes de St Maur s'engagent à veiller à ce que l'environnement de la ville, auquel ils sont très attachés soit respecté.</i></p> <p><i>Elisabeth Bouffard-Savary</i></p>

Démocratie participative : Vers une nouvelle légitimité politique ?

La **démocratie représentative** inspire une partie des systèmes politiques de la planète. Les élus y agissent au nom de leurs concitoyens qui, s'ils en sont mécontents, en choisissent pacifiquement d'autres. Mais il est aujourd'hui difficile à l'élue de décider dans un **univers complexe** dominé par les experts et les groupes de pression.

La démocratie participative, c'est un **vaste courant d'idées, de processus et d'actions** pour l'intervention des citoyens dans les décisions qui les concernent, par exemple pour le tracé d'une ligne TGV ou l'emplacement d'un arrêt de bus. Il s'agit d'une revendication de **pouvoir sur sa propre vie, sur sa qualité**, tenant compte des contraintes de réalité et qui, au-delà de la seule vie publique, peut s'exercer dans les syndicats, les associations, les entreprises, voire ... les partis politiques.

L'appellation démocratie participative n'est pas contrôlée. Elle peut être manipulatrice, alibi démocratique, recouvrir l'information, la consultation, la concertation, la co-décision, voire la délégation de pouvoir à des groupes de citoyens dotés de budgets, comme à Porto Alegre au Brésil

En France, elle s'exerce dans un cadre légal modeste, à développer (**Conseils de quartier** de la Loi Vaillant 2002, **débat public** instauré par la Loi Barnier 1995 etc.). Dans le Val de Marne, l'exemple d'Arcueil est le plus sérieux, comme celui du Conseil Général : opération " Imagine le Val de Marne " et élaboration du Schéma départemental d'aménagement, suivies par la création d'une **Commission extra-départementale de démocratie participative** ouverte à tous.

Voir le site : <http://www.cg94.fr/node/8122>

Logement social : " Doit mieux faire "

Une enquête par questionnaire sur le logement social à Saint-Maur a été effectuée dans Saint-Maur-Socialiste de mars 2006.

Son objet était double : d'une part recueillir l'avis des Saint-Mauriens sur la politique de la municipalité en ce domaine, d'autre part mieux connaître les caractéristiques de l'habitat à Saint-Maur et en particulier celles de l'habitat social (demandeurs, temps d'attente, qualité des logements, loyers etc).

Les résultats de cette enquête sont clairs : seulement 44 réponses¹ pour quelque 35 000 journaux distribués.

Dans les mêmes conditions, les deux enquêtes précédentes de Saint-Maur Socialiste (Circulation à vélo et Déchets ménagers) avaient généré plus de 200 réponses chacune.

Cette faible participation est un signal fort du désintérêt total des Saint-Mauriens de tous bords pour cette cause.

Cette abstention massive intervient paradoxalement alors que la question du logement social à Saint-Maur est fortement médiatisée à l'échelle nationale, notre municipalité se voyant, pour non respect de la loi SRU, condamnée financièrement, mais aussi moralement par l'Etat, la presse, les églises. Cette non-réponse nous semble d'abord être à relier à la poli-

tique de la " menace " de la municipalité qui assimile avec mauvaise foi le logement social aux tours et aux barres de l'immédiat après-guerre. Flattant l'égoïsme et le rejet de l'autre d'une partie de la droite saint-maurienne, elle veut éviter à tout prix une modification de la donne électorale de la commune.



Par ailleurs, toutes sensibilités politiques confondues, chacun commence d'être persuadé, du fait des attaques puissantes (Préfet, Conseil général, médias) dont la politique du maire est l'objet, que celle-ci, ne pouvant se maintenir impunément hors la

loi, va changer, ne serait-ce qu'à l'occasion des élections municipales de 2008.

L'Etat, en déclarant un **PIG sur l'ensemble de la ZAC des Facultés**, pour notamment y construire des logements sociaux, applique à Saint-Maur la nouvelle politique initiée au niveau national : le gouvernement annonçait le 22 juin 2006 que plus de 30 000 logements seraient réalisés sur les terrains propriétés de l'Etat d'ici la fin 2008.

Anne Lafont

¹ 28 réponses sont opposées à la politique municipale, 10 favorables, et 6 à la fois hors sujet et (sauf une) délibérément injurieuses. 31 plaident pour la dissémination de petites unités de logements sur tout le territoire communal.

Le scandale des immeubles murés !

La ville possède à divers endroits des immeubles à l'abandon dont la liste s'allonge : 3 villa Camus, 35 rue du chemin vert, 35 Boulevard de Créteil, 16 rue de La Varenne...

Ceux-ci avec un faible investissement pourraient **se transformer en autant de logements sociaux qui font cruellement défaut à nos 1800 concitoyens** en attente d'un toit. Par blocage idéologique le maire refuse d'utiliser ce patrimoine immobilier.

C'est pourquoi, le jeudi 18 mai, devant l'ex-clinique Berthelot vide et murée depuis deux ans, à l'appel du Collectif Saint-Maurien pour le Logement (soutenu entre autres par le PS), une poignée de militants convaincus est venue manifester pour **dénoncer la mauvaise volonté de l'actuelle majorité municipale en matière de logement.**

D'autres actions sont prévues, venez rejoindre le CSMPL : LDH, BP54, 94211 La Varenne Cedex.

JLB

BEAUMONT- DE VILLIERS : même combat !

Depuis une douzaine d'années, les communautés chrétiennes et juives de Saint-Maur avaient pris l'habitude de se rencontrer une fois par an dans un but d'échanges et de meilleure connaissance mutuelle. La mairie soutenait cette initiative jusqu'à présent.

Or depuis peu, elles ont décidé d'étendre ces échanges à la communauté musulmane de Bonneuil dans un groupe de liaison désormais **islamo-judéo-chrétien** ! Devinez, ce qui arriva !

La majorité municipale décida de ne plus ni héberger, ni subventionner ces rencontres à Saint-Maur. Est-ce la crainte qu'il vienne à l'idée de quelques familles musulmanes de s'y installer ? A chacun de tirer les conclusions qui s'imposent concernant " l'ouverture d'esprit " de notre maire.

Quoi qu'il en soit, ces échanges continueront...

Jean-Louis Barthélémy

Les Rroms, 2 ans après !

La convention signée entre le Conseil Général du Val de Marne et le Comité de Soutien, concrétisant **l'hébergement des familles Rroms à la gendarmerie**, a été renouvelée jusqu'en novembre 2006. Cela leur permet de vivre enfin dans un même lieu de façon durable, stabilité à laquelle ils aspirent tous, et qui a donné la possibilité de scolariser tous leurs enfants. En revanche, l'obtention de titres de séjour est de plus en

plus aléatoire, malgré la présence de certains depuis plus de 10 ans sur le territoire français. En effet, la circulaire Sarkozy du 21/02/06 et la nouvelle loi CEDESA (immigration choisie) risquent d'entraîner de nombreuses reconduites à la frontière en fin d'année scolaire, sans souci d'humanité, ce qui **a incité nombre d'adultes à parrainer des enfants menacés.** Aussi la collaboration avec le Conseil Général reste indispensable pour trouver une solution alternative à la gendarmerie.

MC et P Merckelbagh

Section PS de Saint-Maur B.P. 371 – 94103 Saint-Maur Cedex

☎ 01 48 89 41 27 e-mail : stmaur94.socialiste@free.fr site web : http : //stmaur94.socialiste.free.fr
Prochains conseils municipaux : les jeudis 28 septembre et 5 octobre 2006 à 20 h en mairie.